

**Appel à candidature pour participer au
Programme d'appui à 40 accompagnateurs entrepreneuriaux, issus du secteur public et privé,
dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Kebili et Tozeur**

I. Description du projet :

Le PNUD a lancé en avril 2016 le projet « **Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien** ». Ce projet, financé par le gouvernement japonais, et mis en œuvre en partenariat avec l'Office de développement du Sud (ODS), l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI) et la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS), a comme objectif principal d'intervenir dans la région du sud de la Tunisie, à savoir dans les gouvernorats de Médenine, Tataouine, Tozeur et Kebili, afin de contribuer à la réduction du chômage et de renforcer le rôle des autorités et collectivités locales, comme les acteurs économiques locaux, dans la promotion de l'investissement privé et le renforcement de l'écosystème entrepreneurial, permettant, ainsi, la création d'emplois, pour les hommes et les femmes, dans le cadre d'un partenariat public-privé solide.

À travers sa première composante « **Amélioration des services d'appui et de financement de projets & des mécanismes de coordination des services aux entreprises** », le projet appuiera les acteurs publics clé de la région des gouvernorats cibles pour qu'ils acquièrent les connaissances nécessaires sur les secteurs économiques, essentiellement des TPE et PME, et les opportunités d'affaire et d'investissement dans la région d'intervention.

A travers sa deuxième composante « **Appui technique et financier aux jeunes entrepreneur(e)s** », le projet vise à appuyer au moins 200 jeunes des régions cible dans le développement des plans d'affaire de leurs projets et accompagner les candidats et candidates sélectionnés à financer leurs projets (à raison de 50 jeunes par gouvernorat). La composante vise également à renforcer l'écosystème entrepreneurial régional à travers l'appui aux experts locaux dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets.

II. Contexte du projet et de la mission :

Plusieurs programmes, publics – privés et de la coopération internationale, se sont focalisés sur l'auto-emploi et l'appui à des jeunes porteurs d'idées de projet, avec ou sans premières expériences professionnelles. Cette dynamique est aujourd'hui renforcée par de nouvelles décisions gouvernementales qui mettent en place de nouveaux mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat, notamment dédiés aux diplômés de l'enseignement supérieur¹, ou élargissent le champ d'intervention de mécanismes existants, en travaillant sur la facilitation de l'accès au financement, notamment à travers la BTS, en prenant en charge l'autofinancement requis des promoteurs de projets, ou encore l'exemption de l'obligation de garanties (réelles ou personnelles).

Toutefois, l'un des maillons estimé le plus faible reste l'accompagnement des porteurs de projet dans les phases de finalisation de leurs plans d'affaires et dossiers de création d'entreprises, comme dans l'accompagnement technique, financier et managérial des entrepreneurs dans la mise en œuvre de leurs projets. De même, les entrepreneurs font face à l'enchevêtrement des mandats des différentes administrations d'appui et de financement comme de la méconnaissance des administrations

¹ Discours du Président du gouvernement devant l'Assemblée des Représentants du Peuple en date du 28/01/2016. Correspondance du Ministère des finances à la BTS en date du 01/02/2016.

concernées pour les différentes étapes aboutissant à la création de l'entreprise et la mise en œuvre du projet.

A cet effet, le projet « renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien » et à travers son programme « Ennajjah Machrouii 2016 », prévoit un appui technique et financier pour les 06 meilleurs projets sélectionnés par gouvernorat via les comités techniques régionaux. Chaque porteur de projet reçoit, (1) un appui technique pour la finalisation de son plan d'affaire ; (2) bénéficie d'un soutien financier pour monter son entreprise.

Dans ce cadre, près de 177 jeunes ont été sélectionnés, lors de l'évaluation par les comités techniques multi-acteurs régionaux, suite à un processus d'appel à candidatures ayant mobilisé 347 candidatures dans les quatre gouvernorats comme suit :

Tozeur	Kebili	Tataouine	Médénine
36	41	50	50

Les 177 jeunes candidats vont bénéficier ainsi d'un programme d'accompagnement mis en œuvre par l'équipe du projet en partenariat avec les partenaires, ODS, ANETI et BTS, et ce, via l'encadrement d'experts seniors (un expert par gouvernorat) et des accompagnateurs locaux (10 accompagnateurs locaux pour chaque gouvernorat).

Le programme d'accompagnement comportera, outre l'encadrement de ces 177 porteurs de projets (suivant le nombre décrit pour chaque gouvernorat), un renforcement des capacités des accompagnateur(trice)s locaux qui seront amenés à suivre et appuyer les porteurs de projet concernés sous la supervision d'un expert senior en matière d'entrepreneuriat pour une période de deux mois.

Dans ce cadre, l'équipe du projet compte impliquer **dans chaque gouvernorat : sept (07) accompagnateur(trice)s issus des structures publiques régionales d'appui et trois (03) accompagnateurs issus des bureaux privés installés dans le gouvernorat cible pour mettre en œuvre ce programme d'accompagnement.**

III. Objectifs et résultats attendus de la consultation :

Le projet prévoit de sélectionner dix (10) accompagnateur(trice)s dans chaque gouvernorat intéressé(e)s d'adhérer à ce programme afin de bénéficier du programme de renforcement des capacités et d'appuyer et d'encadrer les 177 porteurs des projets sélectionnés par les comités techniques régionaux (à raison de 5 porteurs de projets pour chaque accompagnateur(trice) local(e)), et ce, afin de finaliser leurs plans d'affaires et leurs dossiers de création d'entreprises qui seront soumis au deuxième appel à candidature (ou 2^{ème} phase) ;

Les missions des accompagnateur(trice)s, sera sous l'encadrement direct d'un expert senior en matière de coaching entrepreneurial et du reste de l'équipe du projet et devra aboutir aux résultats suivants :

- 177 jeunes porteurs de projets dans les gouvernorats de Médénine, Tataouine, Kebili et Tozeur sélectionnés par les comités techniques sont appuyés techniquement par des accompagnateurs(trices) locaux(les), à raison de 5 jeunes porteurs de projets par

accompagnateur(trice), afin de développer leurs projets d'entreprise et finaliser leurs plans d'affaires et dossiers de création d'entreprise pour pouvoir participer à la 2^{ème} phase du programme de « Ennajjah Machrouii 2016 ».

IV. Tâches et responsabilités :

Les accompagnateur(trice)s seront sous l'encadrement direct d'un expert senior en matière de coaching entrepreneurial et du reste de l'équipe du projet du projet « Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien ».

Chaque accompagnateur(trice) aura à :

- Participer au programme de renforcement des capacités en matière d'accompagnement qui sera animé par l'expert senior.
- Assurer un accompagnement personnalisé pour cinq (05) porteurs des projets afin de leur permettre de déposer des plans d'affaires complets et finalisés pour la deuxième phase de sélection des entrepreneurs à appuyer techniquement et financièrement.
- Réaliser un rapport final à l'intention de l'équipe de projet sur le déroulement de l'accompagnement.

V. Produits attendus :

1. Plans d'affaires des cinq (05) porteurs des projets
2. Un rapport final sur la mission comprenant entre autres une partie sur les leçons apprises et les recommandations.

VI. Durée de la consultation, échancier et honoraires :

La mission se déroulera durant deux mois, un **perdiem de cent dinars (100 dt) par mois et par porteurs de projets** sera versé à chaque accompagnateur(trice).

Ce perdiem sera versé au compte de l'accompagnateur(trice) par les services de l'Office de Développement du Sud (ODS) après la validation des plans d'affaires des entrepreneur(e)s et la réception des rapports finaux de chaque accompagnateur(trice).

VII. Aptitudes et compétences exigées :

Le (la) candidat(e) doit remplir les conditions suivantes :

- Ayant un diplôme universitaire et titulaire dans une structure régionale d'appui ou dans bureau privé installé dans l'un des gouvernorats cible;
- Une expérience professionnelle confirmée d'au moins 2 ans dans l'appui aux jeunes en matière de développement de projets d'entreprises, de business plans de projets économiques ;
- Au moins 6 références dans les travaux d'appui et de coaching à des entrepreneurs
- N'est pas un membre dans l'un des comités techniques régionaux du projet « Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le Sud Tunisien » ;

VIII. Sélection des accompagnateur(trice)s :

Les accompagnateur(trice)s seront réparti(e)s de la façon suivante :

- Structures publiques : 07 accompagnateur(trice)s
- Bureaux privés : 03 accompagnateur(trice)s

Le choix final se fera selon la grille suivante :

Critères	Poids	Point max
Critère A : Un minimum de 2 ans dans l'appui aux jeunes en matière de développement de projets d'entreprises, de business plans de projets économiques • 2 années.....20 points • Plus de 2 années et inférieur à 5 années.....30 points • 5 années et plus.....45 points	45%	45
Critère B : Au moins 06 références dans les travaux d'appui et de coaching à des entrepreneurs • 06 références.....20 points • Plus de 06 références et moins de 10 références.....30 points • 10 références et plus.....50 points	50%	50
Bonus : les candidatures féminines seront encouragées avec 5 points de bonus	5%	5
Total	100%	100

Chaque structure peut présenter plus qu'un(e) candidat(e), les 07 (sept) candidat(e)s pour les structures publiques et les trois (03) pour les bureaux privés classé(e)s en premier rang seront retenu(e)s pour le programme d'appui.

IX. Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces suivantes :

- Le curriculum vitae ;
- Copies du diplôme ;
- Une lettre de motivation ;
- Modèle de l'attestation d'engagement (jointe à cet appel à candidature) signée par le candidat et visée par son institution.